

<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>M1</b>
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>A2</b>
<b>Pêche maritime</b>	<b>192</b>

Le Conseil Régional,

- VU** le Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE), et notamment les articles 107 et 108,
- VU** le régime cadre exempté de notification n° SA.62418 relatif aux aides en faveur des entreprises des Pays de la Loire dans la production, la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture, pris sur la base du règlement (UE) 2020/2008 DE LA COMMISSION du 8 décembre 2020 modifiant les règlements (UE) n° 702/2014, (UE) n° 717/2014 et (UE) n° 1388/2014 en ce qui concerne leur période d'application et les autres adaptations à y apporter, (§5.2.7),
- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1511-1 et suivants, L1611- 4 et L4221-1 et suivants,
- VU** l'arrêté DIRECCTE/2017/27 du Préfet de région du 24 février 2017 portant approbation du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de la région des Pays de la Loire,
- VU** le règlement financier de la Région des Pays de la Loire,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2021 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** la délibération du Conseil régional des 14, 15 et 16 décembre 2016 adoptant le schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation et la stratégie agri-alimentaire partagée 2016-2020, en Pays-de-la-Loire « de Notre Terre à Notre Table... »,
- VU** l'avis du Conseil économique, social et environnemental régional en date du 19 octobre 2021,

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** la tenue de la commission Agricultures, agro-alimentaire, alimentation, forêt, pêche et mer

**ENTENDU** les interventions de : Matthieu ORPHELIN, Jean-Louis BELLIARD, Victoria de VIGNERAL, Dominique DENIAUD, François de RUGY, Patricia MAUSSION, Arash SAEIDI, François GUYOT, Lucie ETONNO, Claire HUGUES, Antoine d'AMECOURT, Lydie BERNARD,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription à la Décision modificative 2021-2 d'une dotation de 110 000 € d'autorisations de programme au titre du programme n° 192 « Pêche maritime ».

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal stroke at the bottom.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

REÇU le 25/10/21 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs